



Fiche technique N° LA3174  
Juillet 2011

Annule et remplace  
les éditions précédentes

Application après préparation  
sur supports  
conformes au D.T.U. 59.1

**BOIS BRUT** : EUROPEENS FEUILLUS - EUROPEENS  
RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS - CONTRE-  
PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR

**BOIS LASURÉ & VERNIS**

**Laurabois'O  
lasure**

Protection et décoration des bois

**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

**± 12 m<sup>2</sup>/L**

## Fonction :

Lasure pour la protection et la décoration des bois. Formulée à base de nano particules acryliques.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTERIEUR / EXTERIEUR

Sur boiserie : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières.

## Qualités dominantes :

- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Forme un film protégé contre les algues, les lichens et les micro-organismes.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.
- Imperméable aux eaux de ruissellement : protège efficacement contre les intempéries.

## Caractéristiques pratiques :



= ± 12 m<sup>2</sup>/L



= 1 h 30



= 2 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect** : ciré
- **Rendement en surface** : ± 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX<sup>®</sup> ou colorants concentrés SELFCOLOR<sup>®</sup> (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 10 L - 3 L - 1 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,99 à 1,09
- **Extrait sec** : 30 à 34 %
- **Taux de brillance à 60°** : 55 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010).  
Ce produit contient max 130 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépeussier. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Bien dégraisser les bois anti-siccatis (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasuré ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
  - Soit poncer et dépeussier la surface.
  - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Sur bois riches en tanin** : imprimer avec FONDUR de notre gamme LAURABOIS'O.

### Application :

- Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 2 couches successives, dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit. Respecter un temps de séchage de 2 heures entre chaque couche. Sur bois usuels, diluer préalablement le produit à 3 % d'eau avant application de la 1<sup>ère</sup> couche.
  - **A l'extérieur**, appliquer une 3<sup>e</sup> couche sur les parties exposées aux intempéries et au soleil.
  - Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
  - Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
  - **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

- Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
- Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.